

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mai 2020

PARER À LA CRISE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE - (N° 3010)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N ° 26

présenté par

M. Dive, M. Cinieri, M. Viry, M. Pierre-Henri Dumont, M. Cherpion, Mme Beauvais, M. Vatin,
M. Bazin, M. Quentin, M. Savignat, M. de Ganay, M. Perrut, M. Le Fur, M. Brun, M. Rolland,
Mme Dalloz, Mme Lacroute, M. Aubert, M. Forissier, M. Jean-Pierre Vigier, M. Bony et
Mme Corneloup

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 4 par la phrase suivante :

« Elle émet une liste de propositions et recommandations visant à améliorer la situation de chaque filière. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La conférence publique, rassemblant l'ensemble des organisations interprofessionnelles reconnues et associant l'ensemble des syndicats agricoles doit aussi permettre à ces organisations et syndicats de dresser une liste de propositions et recommandations notamment pour le ministère de l'agriculture et de l'alimentation permettant d'améliorer la situation de chaque filière.

Cette conférence ne doit pas juste être un état des lieux, elle doit aussi permettre à l'ensemble des acteurs de proposer des solutions pour régler certaines problématiques dans les filières, mais aussi des nouvelles initiatives et idées qui permettront d'améliorer la situation de chaque filière.